

Eldorado Nucléaire Limitée

Récemment, on nous a présenté une proposition ridicule-ment improvisée visant à privatiser Air Canada. Elle fera l'objet d'un long débat, mais cela soulève la question de savoir si les membres du parti conservateur se sont si totalement engagés dans la voie de la privatisation pour des raisons idéologiques qu'ils perdent presque la tête chaque fois que la question est soulevée dans un débat.

On nous propose de fusionner et de privatiser la *Saskatchewan Mining Development Corporation* et Eldorado Nucléaire. S'il n'y a jamais eu un exemple de privatisation où les considérations idéologiques l'ont emporté sur toutes autres, c'est bien celui-ci, c'est pourquoi il faut l'examiner. C'est un gouvernement...

M. Hawkes: En comité.

M. McCurdy: Je suis très heureux qu'on m'écoute attentivement, parce que cela ne ferait pas de mal au député de Calgary-Ouest (M. Hawkes) qu'on l'instruise et qu'on examine ses propres mobiles.

Il n'y a pas très longtemps, divers porte-parole du gouvernement ont appuyé le rapport de la commission Brundtland qui attirait l'attention de tous les pays sur l'importance extrême du grand nombre de problèmes que connaît l'environnement dans le monde. Ce rapport a proposé, entre autres, de s'engager dans la voie d'un développement durable.

À l'intention du député de Calgary-Ouest dont le cerveau a un passage à vide chaque fois qu'on soulève une question concernant la privatisation, un développement durable signifie un développement qui fait intervenir, dans l'estimation des frais et dans la décision de poursuivre ou non, le coût de toutes les répercussions sur l'environnement. Assurément, même le député de Calgary-Ouest devrait savoir que l'industrie nucléaire fait l'objet de contestations et d'inquiétudes très répandues. Ne serait-ce que pour cette raison seule, on aurait pensé que le député de Calgary-Ouest aurait eu le bon sens de comprendre qu'il ne s'agit pas par conséquent de n'importe quel marché et qu'il nécessite un examen très approfondi. C'est ce qui serait fait, si le gouvernement ne se laissait pas aveugler si totalement par ses impératifs idéologiques.

Dans le cas qui nous occupe, l'impératif est non seulement d'ordre idéologique mais revêt également une dimension environnementale considérable. Nous savons par exemple que la raffinerie de Port Hope produit annuellement des centaines de tonnes de déchets et la capacité de son dépotoir est pratiquement utilisée à sa limite. Il n'y a aucune solution de rechange et lorsqu'on en trouvera une, est-ce que ce sont les nouveaux propriétaires de cette société fusionnée qui devront supporter le coût de l'élimination de ces déchets? Non, le gouvernement va payer 75 millions de dollars à cette fin selon les coûts estimatifs, aux termes de la mesure législative que nous étudions aujourd'hui.

Nous devons également avoir à l'esprit que les mines appartenant à la *Saskatchewan Mining Development Corporation* posent des problèmes analogues. Le problème capital que pose l'application du nucléaire à des fins pacifiques est celui des

répercussions des déchets sur l'environnement et le problème de leur élimination, qui n'a pas encore été résolu.

Lors du débat l'autre jour, l'un de mes collègues a signalé que la demi-vie de certains déchets contaminants était de 300 000 ans et qu'il faudrait tout ce temps pour s'en débarrasser. La demi-vie est de 300 000 ans...

M. Hawkes: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Le député présente des informations générales intéressantes au sujet de l'industrie nucléaire et il se peut même que le comité juge opportun de faire comparaître des témoins experts à ce sujet lorsqu'il étudiera cette industrie, mais quelle est leur pertinence dans le débat sur les motions à l'étude, à savoir l'amendement ou la motion d'origine qui prévoit la fusion des deux sociétés?

Le président suppléant (M. Paproski): Je suis persuadé que le député va venir au fait.

M. McCurdy: Monsieur le Président...

Le président suppléant (M. Paproski): Je ne pense pas que ce que le député a dit ait été enregistré parce que le micro était débranché. Donc, j'ai dit que je suis persuadé que le député va en revenir à l'amendement. La parole est au député de Windsor—Walkerville (M. McCurdy).

M. McCurdy: Comme je le disais, le député de Calgary-Ouest (M. Hawkes) se torture beaucoup le cerveau en essayant de comprendre l'évidence.

Il est évident qu'il appuie la motion. Il n'est pas très difficile de comprendre que nous signalons certains des éléments qui doivent être discutés et pris en compte par le gouvernement avant même qu'on puisse examiner ce projet de loi à la Chambre. C'est cela je pense le but d'une motion de renvoi à six mois. C'est pour permettre au député de Calgary-Ouest et à ses collègues de réfléchir à ce qu'ils sont en train de faire.

• (1150)

Même les simples faits que j'ai signalés sont fortement de nature à faire comprendre à toute personne sensée qu'il s'agit d'une industrie qui ne doit pas être privatisée. S'il y a une sorte de contrôle auquel les gens peuvent se fier au sujet d'une industrie qu'ils redoutent, c'est bien celui du gouvernement. Alors pourquoi parlons-nous de renoncer au genre de contrôle qui va nous donner les garanties nécessaires que l'industrie nucléaire va être exploitée d'une façon compatible avec la protection des intérêts de la population et de l'environnement?

Nous pourrions parler des travailleurs et de l'affirmation de l'ex-ministre chargée de la Privatisation, que je me contenterai de paraphraser en disant que l'efficacité serait grandement améliorée par la privatisation. Cette efficacité va être obtenue au prix d'une restructuration. Si l'on ajoute à cela la notion que des actions seront offertes aux travailleurs, il importe pour ces travailleurs d'être sûrs que leurs intérêts seront pris en considération d'une façon calquée sur ce qui s'est passé lorsque l'industrie a été l'objet de mises à pied massives sous la propriété de l'État.